

L'hon. M. McCann:

1. Nous ne possédons pas de renseignements sur le nombre d'agriculteurs, par province, qui ont été assignés à comparaître devant la Cour d'échiquier pour le non-paiement d'impôt sur le revenu, ni sur la somme globale de ces réclamations à l'égard de chaque province.

2. Nous n'avons aucun renseignement sur la valeur des fermes vendues pour le non-paiement d'impôt sur le revenu.

FORCES CANADIENNES—DÉDUCTIONS SUR LES ALLOCATIONS DE SUBSISTANCE**M. Nowlan:**

1. Est-ce qu'on effectue quelque retenue ou déduction sur les allocations de subsistance des membres des forces canadiennes qui logent dans des maisons situées dans des camps militaires, des établissements navals ou des stations du Corps d'aviation?

2. Dans le cas de l'affirmative, y a-t-il eu augmentation du montant de la retenue ou de la déduction?

3. S'il y a eu augmentation, quand est-elle entrée en vigueur et quel en a été le montant pour chaque grade respectif, a) dans la Marine, b) dans l'Armée, c) dans le Corps d'aviation?

M. Blanchette:

1. Non. Les membres des forces canadiennes qui logent dans des maisons permanentes ou temporaires situées dans des camps militaires, des établissements navals ou des stations du Corps d'aviation, et qui touchent leurs vivres n'ont pas droit aux allocations de subsistance et ne sont sujets à aucune retenue ou déduction. L'allocation de subsistance n'est pas censée représenter le coût réel du logement et des vivres en dehors des établissements militaires; on la considère plutôt comme une indemnité de remplacement. L'allocation de subsistance n'est versée qu'aux membres des forces armées auxquels on ne fournit ni les vivres ni le logement.

2 et 3. Voir réponse au n° 1.

SOMMES VERSÉES POUR LA CONSTRUCTION D'HÔPITAUX, EN PENSIONS DE VIEILLESSE ET DE CÉCITÉ**M. Catherwood:**

1. Quelle somme globale a-t-on versée aux provinces pour la construction d'hôpitaux, au cours des années 1949 et 1950?

2. Quelle somme globale a-t-on versée au titre de la pension de vieillesse, au cours des années 1949 et 1950?

3. Quelle somme globale a-t-on versée au titre de la pension aux aveugles, au cours des années 1949 et 1950?

M. McCusker:

1. Pour l'année financière 1949-1950: \$6,803,858.75. Les sommes dépensées en vertu du programme de subventions à la santé na-

[M. Argue.]

tionale ne représentent que le paiement par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social des réclamations soumises par les provinces à l'égard des comptes (dûment contrôlés) que celles-ci ont payés et qu'elles ont droit de se faire rembourser. Les dépenses du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social ne représentent nullement les montants que les provinces ont réellement consacrés aux entreprises approuvées par le ministère. Dans le cas des subventions pour la construction d'hôpitaux, les réclamations des provinces à l'égard des entreprises approuvées sont soumises en quatre étapes: quand la construction est rendue au quart, à la moitié, aux trois quarts et quand elle est achevée. L'exécution de la plupart de ces entreprises s'étend sur une ou plusieurs années financières.

2. \$119,535,530.31, pour l'année financière 1949-1950.

3. \$4,715,466.17, pour l'année financière 1949-1950.

Nota au sujet des n°s 2 et 3 ci-dessus: Les sommes indiquées représentent les pensions payées (les trois quarts par le Dominion et le quart par les provinces) en vertu de la loi des pensions de vieillesse, mais elles ne comprennent pas les allocations supplémentaires versées par les provinces.

PLAINTES ADRESSÉES AU COMMISSAIRE ADJOINT DE LA COMMISSION DES GRAINS, EN SASKATCHEWAN**M. Wright:**

1. De quels endroits et à quelles dates a-t-on reçu des plaintes écrites au bureau du commissaire adjoint de la Commission des grains, dans la province de la Saskatchewan, entre le 1^{er} août 1949 et le 1^{er} février 1951?

2. A quelles dates a-t-on enquêté sur ces plaintes?

M. McIlraith:

1 et 2. Voici la liste des plaintes écrites qu'a reçues des endroits indiqués le bureau du commissaire adjoint de la Commission des grains pour la Saskatchewan, du 1^{er} août 1949 au 1^{er} février 1951: De Tadmore, le 3 octobre 1949, enquêtes, les 5 et 6 octobre 1949; de Waldheim, le 21 octobre 1949, enquête, le 22 octobre 1949; de Cavell, le 22 octobre 1949, enquête, le 8 novembre 1949; de Fairy-Glen, le 8 novembre 1949, enquête, le 14 novembre 1949; d'Elkhorn, le 21 novembre 1949, enquête, les 1 et 2 décembre 1949; de Moosomin, le 28 novembre 1949, enquête, le 30 novembre 1949; de Meath-Park, le 13 décembre 1949, enquête, le 5 janvier 1950; de Tisdale, le 24 juillet 1950, enquête, le 9 août 1950; de Meacham, le 16 septembre 1950, enquête, le 23 septembre 1950; de Lockwood, le 25 septembre 1950, enquête, les 25 et 26 septembre 1950; de Moose-Jaw, le 7 octobre 1950, en-